



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-117

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'autorisation d'une vente au déballage
le dimanche 7 avril 2024**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes aux déballages et pris en application de l'article L.310-2 du code du commerce.

Considérant la demande d'autorisation de brocante par l'APE FCPE collègue Maurice Piquet le dimanche 7 avril 2024.

ARRETE

Article 1^{er} : Demande d'autorisation de brocante par l'APE FCPE collègue Maurice Piquet le dimanche 7 avril 2024.

Article 2 : Cette manifestation se déroulera le dimanche 7 avril 2024, place Basly, rue Roger Salengro à d'Isbergues.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Madame Nan SUEL, président de l'APE FCPE collègue Maurice Piquet à Isbergues pour exécution.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **26 MARS 2024**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 29 MARS 2024